

Quand la chine vient au secours des entreprises en difficulté



ALORS QUE BEAUCOUP DE NOS PME/PMI FRANÇAISES SOUFFRENT DE LA CONJONCTURE, LES INVESTISSEMENTS CHINOIS ONT TENDANCE À CROÎTRE EN EUROPE, POUR S'ÉTABLIR AUX ALENTOURS DES 7.4 MILLIARDS D'EUROS EN 2011*. UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR POUR DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ... ENTRETIEN AVEC JEAN-CHARLES SIMON, FONDATEUR DU CABINET SIMON ASSOCIÉS

Spécialiste du droit des affaires et plus particulièrement des entreprises en diffi culté, comment en êtes-vous venu à vous intéresser à la Chine ?

Tout a commencé début 2011 lorsque nous avons été contactés par une entreprise chinoise désireuse d'acquérir une usine de produits chimiques française en diffi culté. J'ai compris alors que nous ne pouvions plus ignorer cette région du monde qui venait vers nous et que les opportunités à saisir étaient nombreuses. Nous nous sommes donnés alors les moyens en recrutant une équipe chinoise et en signant un partenariat avec le cabinet d'affaires chinois Zhong Yin Law Firm, l'un des plus importants de Chine. Aujourd'hui notre cabinet reçoit de nombreuses demandes de conseils de la part d'entreprises ou d'investisseurs chinois et nous avons pu mener à bien plusieurs opérations d'investissement. Nous conseillons bien sûr aussi des entreprises françaises en relation avec des chinois pour fluidifier et sécuriser les relations.

Quelles sont les motivations des chinois pour investir en Europe et plus particulièrement dans les entreprises françaises ?

La mondialisation croissante qui a entraîné la libéralisation des marchés de biens, de services et de capitaux des pays dits émergents et accentuée par une forte croissance économique du pays pousse les entreprises chinoises à renforcer leur compétitivité. A cela s'ajoute des incitations gouvernementales pour investir à l'étranger à l'instar de la politique du Zou Chu Qu - « Aller à l'étranger ». Lors du 15^e sommet Chine-Europe, le 20 septembre dernier à Bruxelles, la Chine a confirmé sa volonté d'investir en Europe. Jusqu'à maintenant l'investissement chinois était limité à des investissements dans le luxe, le vin, et certaines technologies ou savoir-faire, désormais les motivations sont aussi commerciales ; Les chinois cherchant à accéder à de nouveaux marchés et à développer de nouvelles technologies. Les chinois veulent aussi s'inspirer de nos PME très productives, notamment dans l'industrie, les infrastructures ou les utilities.

"Aujourd'hui nous ne pouvons plus ignorer cette région du monde qui vient vers nous et devons travailler sur de véritables échanges et relations de partenariat"

Investir en France et plus généralement en Europe prend alors tout son sens.

Les investissements chinois sur le sol français sont encore faibles et ne pourront que s'accroître avec le temps. L'idée dans l'esprit des entreprises françaises qu'un investisseur chinois peut être bénéfique doit aussi faire son chemin maintenant.

Justement l'arrivée d'un investisseur chinois n'est pas toujours vue d'un très bon œil... Peut-on réellement parler d'avantages pour une entreprise française ?

Les relations entre nos deux pays sont historiques pour preuve encore la présence d'une importante communauté française à Shanghai mais elles sont teintées d'une certaine frilosité, côté français. L'image du géant chinois rachetant le Vieux Continent suscite quelques interrogations... Alors certes, il ne faut pas occulter certains risques comme le transfert de technologies... mais il y a certainement une véritable carte à jouer pour les entreprises françaises notamment celles en difficultés. La Chine accuse encore un certain retard dans bon nombre de secteurs. Je pense à l'agro-alimentaire, au secteur des transports ou bien encore celui de l'industrie... Investir dans des entreprises de cette nature leur permet de combler ces lacunes. A l'inverse, l'arrivée de capitaux chinois peut permettre aux entreprises françaises d'explorer de nouveaux marchés, être plus efficace à l'exportation, faire des économies d'échelle ou tout simplement assainir une dette.

Enfin, d'une manière générale force est de constater que les investisseurs chinois assurent souvent aussi, contrairement à d'autres investisseurs, le maintien des équipes en place et des emplois. Il y a une réelle

volonté de faire bien les choses ce qui est important dans un contexte où la préservation de l'emploi reste le sujet principal.

C'est donc un processus inévitable...

Aujourd'hui la Chine est une partie du monde que nous ne pouvons plus ignorer et avec laquelle nous devons absolument apprendre à cohabiter. Il faut considérer la Chine comme un partenaire sérieux et solide et non comme une menace, tout en restant vigilant. Il faut bien sûr s'organiser pour éviter les dérives mais il faut surtout avoir à l'esprit que c'est une avancée. D'ailleurs, en France les régions de l'Indre et de la Moselle, par exemple, ont bien compris que le processus était inévitable et affichent leur volonté de créer des zones d'activités à destination des entreprises chinoises.

A PROPOS DE SIMON ASSOCIÉS

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires reconnu, présent à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier, en Chine et au Brésil. Son activité est orientée principalement vers les PME, PMI, ETI et institutionnels de l'investissement et de la banque, quelque soit le secteur d'activité. Le cabinet compte une trentaine de professionnels et a conclu depuis juillet 2012 une alliance avec le cabinet d'affaires chinois ZHONG YIN LAW FIRM.

Simon Associés, organisé autour de plusieurs pôles de compétences complémentaires (corporate/cessions/acquisitions, entreprises en difficultés, franchise & distribution, contentieux...) accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.